



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 34400

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le dépistage du cancer du sein. Un dépistage systématique est désormais opérationnel dans tous les départements français, hormis la Guyane, grâce au programme « Rendez-vous santé + » qui permet à toutes les femmes de cinquante à soixante-quatorze ans de bénéficier d'une mammographie tous les deux ans. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce programme pour l'année 2002-2003.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34400

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1352

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)